

Communiqué de presse

13/01/2017

1^{ère} Assemblée générale pour la nouvelle équipe élue à la CCI Nantes St-Nazaire

La nouvelle équipe élue à la tête de la CCI Nantes St-Nazaire a tenu sa 1^{ère} Assemblée générale ce vendredi 13 janvier. Après l'approbation du procès-verbal de la séance d'installation du 18 novembre 2016 et les questions statutaires, les 90 élus, répartis en 10 commissions de travail, sont revenus sur les travaux d'ores et déjà engagés depuis leur nomination : dynamique partenariale avec les collectivités, environnement et énergie, ou encore, aménagement du territoire... sur tous les sujets qui concernent l'économie et la vie de l'entreprise, les élus de la CCI se mobilisent.

La CCI engagée aux côtés des territoires

Yann Trichard, Président de la CCI Nantes St-Nazaire, a ouvert la séance par un enjeu majeur pour la CCI : **la dynamique partenariale avec les collectivités**. Tirant les leçons des lois Notre et MAPTAM, la CCI se positionne résolument au côté du Conseil Régional des Pays de la Loire, de la métropole nantaise et de l'ensemble des Communautés de Communes et d'Agglomérations en vue de soutenir le développement économique des territoires, dans un souci de respect des particularités locales.

Première décision, la CCI a l'ambition d'être présente dans chaque territoire du département en partenariat avec les autres chambres consulaires et les différentes intercommunalités.

En accueillant **Paul Janneteau, Vice-président du Conseil Régional en charge de l'économie**, la CCI Nantes St-Nazaire a souhaité prendre connaissance de l'ensemble des éléments du **Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII)**, pour inscrire concrètement son action dans les axes du schéma. Première traduction concrète de cette coopération, Yann Trichard a proposé à l'Agence régionale d'accueillir ses agents qui travaillent sur la Loire-Atlantique, au sein des implantations territoriales de la CCI. Mutualisation, cohérence, lieu unique et lisibilité pour les chefs d'entreprises sont les mots d'ordre de cette nouvelle dynamique.

Parmi les enjeux de cette nouvelle mandature...

Le soutien aux entreprises du numérique sera une priorité de la CCI Nantes St-Nazaire : l'objectif est de permettre à nos entreprises d'être encore plus performantes et de faire en sorte que notre territoire devienne une référence sur le sujet. « *Et pour preuve que notre territoire est bien dans la course côté numérique : l'édition 2017 du CES de Las Vegas a plébiscité quelques innovations nantaises, dont une nommée 1^{ère} application du monde !* » précise Yann Trichard.

Des événements qui contribuent à l'attractivité locale

Cette 1^{ère} séance a été l'occasion de revenir sur les événements à venir qui contribuent au dynamisme économique locale, comme les **Vœux du monde économique** le 16 janvier prochain. Véritable lieu de rassemblement de l'ensemble des décideurs économiques, cette soirée sera consacrée à la recherche de solution pour libérer l'emploi.

Autre fierté pour la CCI : depuis le 11 janvier, le Hall XXL d'Exponentes, filiale de la CCI, accueille **le Mondial de Hand**. L'Équipe de France y disputera quatre de ses cinq matches du premier tour, contribuant ainsi à l'attractivité et au dynamisme de la métropole.

Contacts presse :

Marie Le Saint, T. 02 40 44 60 82, M. 06 12 25 21 98, m.lesaint@nantesstnazaire.cci.fr
Anne-Laure Verrier, T. 02 40 17 21 39, M. 06 12 79 67 94, a.verrier@nantesstnazaire.cci.fr

[@CCINantesPresse](https://twitter.com/CCINantesPresse)

Siège : Centre des Salorges - 16, quai Ernest Renaud - CS 90517 - 44105 Nantes Cedex 4

Hôtel Consulaire - 35, avenue du Général de Gaulle - CS 70405 - 44602 Saint-Nazaire Cedex

T. 02 40 44 60 00 - F. 02 40 44 60 90 - Ets public - N° SIREN 130 008 105 - APE 9411 Z - www.NantesStNazaire.cci.fr